

ENSEMBLE CRÉONS



LE MOUVEMENT.

199^{ème} CONGRÈS

Samedi 25 juin 2022



ENSEMBLE CRÉONS

LE MOUVEMENT.

Projet de budget 2023

Éléments de contexte

- Application de la stratégie budgétaire présentée en Comité Directeur le 16 janvier 2021
- Pratique d'une politique de déficit budgétaire maîtrisé
- Pour 2023 : un déficit budgétaire limité à - 1 400 000€
- Un contexte économique et sociale difficile

Les objectifs

- Axe 1 – « Promouvoir la gymnastique » avec les 150 ans de la FFGym
- Axe 2 – « Développer les activités dans les clubs et les territoires » avec la montée en puissance du Parkour
- Axe 3 – « Réussir les Jeux Olympiques (l'affaire de tous) » : année préolympique synonyme de compétitions de qualification

Les chiffres clés

- Résultat déficitaire : 1 400 000€
- Produit des licences : 7 560 000 €, soit 55% des produits
- Taux de subvention publique représentant 18 % des produits
- Budget des activités gymniques représentant 41% du budget
- Masse salariale : 3 600 000 €, soit + 9 % par rapport au budget 2022



Les charges : chapitre « Administration »

2023

CHARGES	2020	2021	2021	2022	2023
	réalisé	voté	réalisé	voté	proposé
Administration	1 118 444,00	1 490 000,00	1 373 620,00	1 505 000,00	1 620 000,00
Fonctionnement institutionnel	417 849,00	550 000,00	465 240,00	555 000,00	590 000,00
Services généraux	247 972,00	290 000,00	252 320,00	270 000,00	250 000,00
Communication, promotion et système d'information	452 623,00	650 000,00	656 060,00	680 000,00	780 000,00

Plateforme TV FFG : production d'images,
cérémonie de valorisation des clubs;



Les charges :

chapitre « Activités gymniques »

Détail du budget ACTIVITES GYMNIQUES	2020	2021	2021	2022	2023
	réalisé	voté	réalisé	voté	proposé
Développement des activités gymniques olympiques et de haut-niveau	2 075 143,00	3 590 000,00	3 491 130,00	3 390 000,00	4 110 000,00
Préparation des collectifs	586 397,00	1 675 000,00	1 400 199,00	1 500 000,00	2 000 000,00
Projet de performance fédéral (ex PES)	810 554,00	800 000,00	1 083 563,00	830 000,00	850 000,00
Formation, insertion professionnelle et aides personnalisées	530 008,00	720 000,00	774 988,00	740 000,00	960 000,00
Suivi de la santé des sportifs sur les listes de haut-niveau	123 808,00	215 000,00	163 950,00	220 000,00	220 000,00
International et coopération	24 376,00	180 000,00	68 430,00	100 000,00	80 000,00
Promotion des activités gymniques pour le plus grand nombre	335 632,00	1 080 000,00	524 079,00	1 115 000,00	1 030 000,00
Développement des activités gymniques	148 053,00	530 000,00	232 010,00	505 000,00	380 000,00
Soutien aux manifestations nationales et aux FD scolaires	187 579,00	550 000,00	292 069,00	610 000,00	650 000,00
Aides aux zones techniques et DOM/TOM, secteurs scolaire, universitaire					

Priorité à la préparation des collectifs 2024 et du soutien financier aux gymnastes

Priorité à l'intégration du parkour

Les charges :

chapitre « Activités gymniques »

23
24
2

Détail du budget ACTIVITES GYMNIQUES	2020	2021	2021	2022	2023
	réalisé	voté	réalisé	voté	proposé
Médical et prévention	8 405,00	85 000,00	124 620,00	140 000,00	160 000,00
Structuration du secteur médical	8 405,00	25 000,00	65 750,00	80 000,00	100 000,00
Actions de prévention – recherche	0,00	60 000,00	58 870,00	60 000,00	60 000,00
Structuration et développement territorial	690 959,00	635 000,00	518 695,00	585 000,00	680 000,00
Structuration et développement territorial (Metropole et DOM)	164 349,00	135 000,00	107 620,00	135 000,00	140 000,00
Développement territorial (COT)	526 610,00	500 000,00	411 075,00	450 000,00	540 000,00

Plan de prévention des blessures

Retour au budget avant crise sanitaire

2022

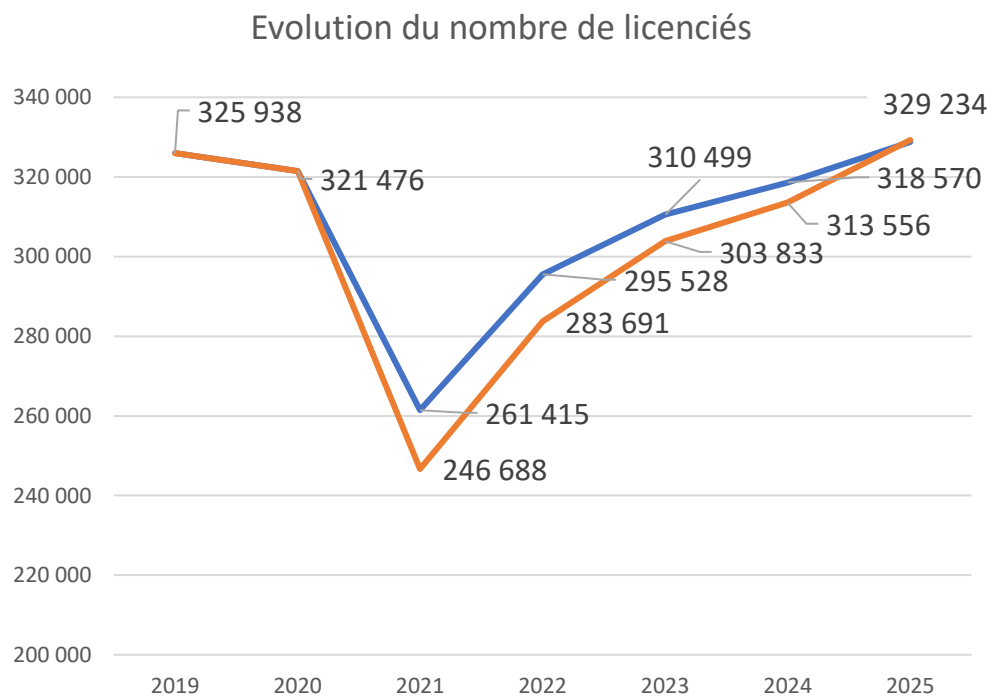
Les charges :

chapitre « Charges de personnel administratif et technique »

CHARGES	2020	2021	2021	2022	2023
	réalisé	voté	réalisé	voté	proposé
Charges à répartir	3 049 196,00	3 750 000,00	2 944 250,00	3 445 000,00	3 765 000,00
Charges de personnel administratif et technique	2 916 320,00	3 600 000,00	2 796 150,00	3 290 000,00	3 600 000,00
Indemnité de sujétion	112 868,00	110 000,00	114 600,00	125 000,00	125 000,00
Charges de fonctionnement de la Direction Technique Nationale	20 008,00	40 000,00	33 500,00	30 000,00	40 000,00

Les produits

23
24
25



- Croissance du nombre de licenciés
- Augmentation du tarif de la licence de 0,5€
- Pas d'augmentation des autres tarifs fédéraux
- Stabilité des aides de l'Etat et des autres ressources propres

Les 150 ans de la FFG



- Le budget n'est pas arrêté à ce jour
- Une charge financière de 200 000€ est prévue



Conclusions

- Politique financière volontariste mais prudente
- Avec pour finalités :
 - Retrouver nos 325 000 licenciés à l'horizon 2024
 - Atteindre nos objectifs en matière de haute-performance
 - Anticiper l'avenir en maintenant une politique d'investissement et de formation
- Tout en pratiquant une augmentation raisonnable des tarifs fédéraux

